

VARIÉTÉS

Les conditions physiques de la perception du Beau, par Jacques-Louis Soret, professeur à l'Université de Genève, etc. — Un vol. in-8° avec 73 figures et 4 planches. — Genève 1892. Librairie Georg.

Lorsqu'il y a dix-huit mois, le professeur Louis Soret fut prématurément enlevé à la science et à notre pays, on savait qu'il laissait sur le chantier d'importants travaux relatifs à l'esthétique. Dans les dernières années de sa vie, en effet, ce savant que la nature et l'étude avaient doublé d'un artiste, s'était porté avec prédilection vers les questions si complexes où le domaine des sciences physiques confine à celui des beaux-arts et de la psychologie. Nul ne fut jamais plus qualifié pour ces difficiles recherches, qui réclament le concours d'aptitudes trop rarement associées : la rigueur et les ressources d'analyse du mathématicien, le don de l'observation, et une exquise sensibilité au souffle indéfinissable de beauté ou de laideur qu'exhalent les choses. Aussi les résultats ne devaient-ils pas se faire attendre. La Société helvétique des sciences naturelles, réunie à Genève en 1886, en eut la primeur dans le beau discours d'ouverture de Soret sur les *Impressions réitérées*.

Plein de vues profondes et d'ingénieuses remarques, ce mémoire n'était cependant que l'ébauche d'un ouvrage plus étendu, dont Soret avait conçu le plan et poursuivait encore l'exécution au milieu des cruelles souffrances qui l'emportèrent. Le volume posthume dans lequel de pieuses mains nous présentent aujourd'hui les fragments et les matériaux de l'œuvre interrompue, en nous laissant entrevoir ce qu'aurait été l'édifice achevé, nous fait plus que jamais déplorer qu'il n'ait pas été accordé à cette belle intelligence de mener son entreprise jusqu'au bout.

Soret ne se proposait rien de moins que d'analyser dans toutes ses formes la perception du beau, pour y montrer la présence constante, indispensable, universelle, d'un facteur très simple, la répétition des sensations, auquel cette universalité conférerait la valeur d'une loi générale régissant toute la sphère des sentiments esthétiques. Ce n'est pas qu'à ses yeux la répétition soit belle par elle-même, mais, étant la condition nécessaire, l'intermédiaire obligé de la perception du beau, elle vaut bien qu'on s'en occupe.

Quant à cette dernière, la perception du beau, la jouissance esthétique, pour autant qu'il ressort des passages toujours assez brefs où Soret s'en est expliqué, elle consiste essentiellement dans l'intuition d'une loi; c'est-à-dire dans le sentiment vague et confus, mais immédiat et spontané, d'un rapport, d'une analogie, d'une liaison quelconque entre les faits. Ainsi caractérisée, la jouissance esthétique tient en quelque sorte le milieu entre deux autres jouissances qui n'ont rien d'esthétique. D'un côté, la jouissance purement sensuelle (de la plupart des sensations

gustatives, p. ex.), qui n'existe que pour elle-même, n'a pas de signification, ne nous révèle aucune loi. De l'autre, la jouissance purement intellectuelle, que nous éprouvons lorsque, par le raisonnement et la réflexion, nous arrivons à faire rentrer les phénomènes dans une règle ou une formule précise : ici il y a bien une loi aperçue, mais elle l'est par la pensée au lieu de se manifester intuitivement aux sens, et le plaisir cesse d'être esthétique sitôt qu'il devient le prix d'un travail intellectuel.

Dans cette conception — qui sépare le sentiment esthétique, aussi bien des régions inférieures de la sensation brute que de la sphère supérieure de l'intellect pur, pour le mettre à cheval ou le jeter comme un pont sur la limite des deux domaines — il est aisé de reconnaître une vieille doctrine qui, du fond général de la philosophie germanique de notre siècle, est probablement arrivée à Soret par l'intermédiaire des physiiciens allemands, de M. de Helmholtz, en particulier. Loin, d'ailleurs, de présenter cette théorie comme originale ou d'y insister longuement, Soret ne l'esquisse qu'en passant, juste assez pour fixer le sens des mots, et il a toujours hâte de quitter ces considérations « métaphysiques » pour revenir à la démonstration de sa thèse personnelle, que la perception esthétique n'a lieu qu'à la faveur d'impressions réitérées.

Cette démonstration, il la poursuit successivement dans les sentiments esthétiques relativement simples et élémentaires qui accompagnent les données de nos différents sens, puis dans les émotions plus complexes et relevées que nous inspirent les beautés de l'art et de la nature.

De là une division de l'ouvrage en deux parties.

La première semble complète, et il faudrait un examen bien attentif pour s'apercevoir que l'auteur n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main. Soret y examine de la manière la plus approfondie les conditions d'où dépend le caractère esthétique des formes visibles ou tangibles, du rythme, des sons et de leurs combinaisons mélodiques ou harmoniques, des couleurs et de leurs phénomènes d'accord ou de contraste; partout son analyse décèle, à la base de l'impression esthétique, la présence d'un même fait très varié, du reste, en ses applications, la répétition ou la continuité des sensations.

Dans les remarquables chapitres consacrés à l'acoustique musicale et à la couleur, les élèves de Soret retrouveront les qualités maîtresses qui distinguaient à un si haut degré son enseignement : un style unissant l'élégance à la concision, et une extraordinaire lucidité d'exposition, grâce à laquelle les matières les plus obscures et arides deviennent bientôt, sinon faciles, ce qui ne se peut, du moins absolument claires, intelligibles et intéressantes. Les profanes, que ces sujets un peu spéciaux et techniques auront effrayés, trouveront leur dédommagement dans le chapitre

suivant, où l'auteur prend avec chaleur et vivacité la défense des sens inférieurs, le goût, l'odorat et le toucher, contre les théoriciens qui prétendent leur refuser toute portée esthétique. Ce charmant plaidoyer est appuyé, entre autres, de très curieuses observations sur le rôle du tact chez les aveugles.

La seconde partie de l'ouvrage devait renfermer une série de chapitres consacrés au beau dans la nature, la peinture, les autres arts plastiques, la musique et la littérature. Soret n'a malheureusement rédigé que les deux premiers. Les autres font entièrement défaut, sauf celui sur la littérature, qui est représenté par une courte note, à laquelle M. Marc Debrit a bien voulu ajouter quelques pages destinées à indiquer dans leurs grands traits les vues de l'auteur en ces matières. Personne n'était mieux placé, pour tenter cette restitution, que le fidèle ami qui, par de fréquentes et intimes conversations sur ces sujets d'esthétique littéraire, avait pu pénétrer la pensée de Soret. Mais la prudence même et le tact parfait avec lesquels M. Debrit s'est acquitté de cette tâche délicate entre toutes font doublement sentir au lecteur combien l'œuvre de Soret perd à son inachèvement.

Doublement, disons-nous. D'abord, quand on constate, dans les deux premiers chapitres, avec quelle finesse d'observation, quelle originalité de pensée, quel heureux mélange de précision scientifique et de goût artistique Soret a su renouveler des sujets aussi souvent traités, ou maltraités, que le beau dans la nature et la peinture, on songe avec un indicible regret à toutes les richesses qu'il nous eût livrées dans les chapitres suivants s'il eût pu les écrire. Il est en effet frappant de voir à quel point, chez Soret, l'homme de science et l'artiste sont unis et comme fondus. Cette intime compénétration procure au lecteur des surprises variées. Tantôt c'est l'introduction de l'analyse la plus rigoureuse et des procédés expérimentaux là où l'on n'est guère ac-

coutumé à les rencontrer; témoin la savante étude sur l'art chorégraphique, et l'appendice, malheureusement inachevé, où Soret montre, avec une quarantaine de tracés photographiques à l'appui, que la grâce dans les mouvements de la danse repose sur les caractères de périodicité, de continuité, de symétrie, des courbes décrites dans l'espace par les différents points de la personne du danseur. Tantôt au contraire, ce sont des descriptions dont le souffle poétique détonnerait dans l'œuvre d'un physicien, si elles n'étaient tempérées par une sobriété de style qui ne fait que rendre leur charme plus piquant; telles sont, par exemple, les pages ravissantes, trop courtes au gré du lecteur, consacrées aux jardins, aux voies de communications, et généralement tout le chapitre sur la beauté dans le paysage. — Que n'aurait pas donné, quelle transformation n'aurait pas subie, sous une telle plume et avec de telles méthodes, l'étude du beau dans la littérature et la musique!

En second lieu, il n'est pas improbable qu'en serrant de plus près ces formes-là de l'émotion esthétique, Soret eût été amené à modifier en des points importants sa thèse des impressions répétées, ou du moins à la formuler autrement. M. Debrit suppose qu'à côté des sensations répétées proprement dites, il aurait aussi recouru aux phénomènes de la réminiscence, au réveil des expériences antérieures restées à l'état de souvenirs dans l'imagination. On peut être plus affirmatif, et constater qu'en réalité Soret l'a déjà fait à maintes reprises. A propos de l'odorat, du goût, du paysage, des saisons, etc., il invoque explicitement les souvenirs, les réminiscences éveillées intuitivement en nous, comme la cause du sentiment esthétique. Or, ainsi que l'a bien vu M. Debrit, c'est là une extension considérable de la notion ordinaire de la sensation répétée. Trop considérable même, et qui conduit au fond à la scinder en deux et à distinguer, dans les conditions physiques de la perception du beau, la réviviscence d'états anciens très complexes de la simple répétition momentanée de sensations élémentaires. Si Soret n'a pas établi nettement cette distinction, c'est sans doute que, dans le champ où s'était concentrée son analyse, le réveil des expériences passées et des souvenirs latents ne tient qu'une place secondaire. Mais comme c'est justement le contraire en littérature et en musique, il nous paraît vraisemblable que l'examen détaillé de ces branches de l'art lui aurait fait élargir la formule un peu étroite à laquelle il s'est arrêté.

Tel qu'il est, le livre de Soret restera à la fois un trésor d'observations exactes, d'idées pleines d'originalité, de vues suggestives; et un admirable exemple de l'application des méthodes strictement scientifiques à un fait psychologique par essence, tel que la perception du beau. A ce double titre, il sera consulté comme un document de première importance par quiconque s'occupe d'esthétique expérimentale. Et pour ceux qui ont eu le privilège de connaître Louis Soret, ne fût-ce que comme professeur, ce n'est pas sans une mélancolique et douce émotion qu'à la lecture de ce volume ils croiront entendre encore sa parole claire et sympathique, et verront repasser devant leurs yeux l'aimable physionomie, le bienveillant sourire de cet homme excellent. T. F.

J. de Genève du 24. nov. 1891.